

MEDIA ALERT

L'APREC aide les copropriétaires à s'informer et à s'équiper d'installation de recharge pour véhicules électriques.

L'association s'affirme comme un soutien informationnel, administratif et opérationnel auprès des syndicats et conseils syndicaux.

RDV du 05 au 06 novembre 2025 à Paris - Porte de Versailles.

En France, plus de 10 millions de logements sont en copropriété et une grande partie des habitants n'ont pas encore de solution simple pour recharger leur véhicule à domicile. De nombreux propriétaires ou locataires se heurtent à des obstacles techniques, juridiques et financiers pour équiper leur parking d'une borne de recharge.

Dans ce contexte, l'APREC - Association Pour la Recharge En Copropriété – vient d'être créé pour informer, accompagner et soutenir les copropriétés dans le choix d'une solution de recharge efficace et pérenne.

Pour l'APREC chaque copropriétaire doit avoir le choix entre la solution dite de « compteur individuel » et celle de « compteur collectif ». Actuellement, les avantages ne sont pas équitablement présentés aux consommateurs et les deux solutions ne sont pas soumises aux mêmes contraintes administratives. L'association défend ainsi le droit à l'information des copropriétaires autour de la solution à comptage individuel, un modèle complémentaire, alternatif, transparent et durable

Le principe est simple et inspiré de l'alimentation des logements. Il vise à reproduire dans un parking collectif le schéma d'alimentation collective des logements d'un immeuble, pour permettre potentiellement d'équiper chaque place de parking d'un compteur individuel.

L'APREC propose une approche complète autour de l'accélération de l'électrification du parc automobile français et de l'accès à la recharge pour tout résident :

- Informer sur les dispositifs existants (administratif, aides, subventions),
- Accompagner les projets : guides pratiques, webinaire, médiation, partenariats techniques,
- Représenter les intérêts des copropriétés et des copropriétaires auprès des pouvoirs publics et des acteurs de la filière,
- Créer et animer une communauté d'échange entre utilisateurs, installateurs, juristes et experts.

Présentation de l'APREC 📍 Stand A138

« En rassemblant les expertises et en partageant les retours d'expérience, l'association veut contribuer à faire de la recharge en copropriété une réalité simple, équitable et accessible à tous, partout sur le territoire », commente Marc-Antoine Leprince, Directeur technique de Cap'bornes et membre fondateur de l'APREC.

Participation à la table ronde « Etat des lieux sur l'installation des bornes de recharge en copropriété »

Marc Antoine Leprince, Directeur technique de Cap'bornes, membre fondateur de l'APREC, interviendra aux côtés de Ludovic Coutant, Directeur du programme Advenir, afin de dresser une cartographie des points de charge en France et de formaliser les déploiements à réaliser afin de répondre aux ambitions nationales en matière de transition énergétique et de décarbonation des mobilités. Un enjeu de taille pour les copropriétés compte tenu de la fin annoncée des subventions ADVENIR en 2027.

📍 Studio A

📅 05/11 🕒 10h

L'APREC défend le droit à la recharge électrique en copropriété pour tous. L'association représente les intérêts des copropriétés en garantissant une information complète sur les solutions existantes du marché. Elle rassemble des installateurs indépendants, tiers-mandatés par les copropriétés et leurs syndicats, pour accompagner la mise en œuvre des projets de raccordement et d'infrastructures de recharge. Plus d'informations : <https://aprec-asso.org/>
Contact presse : Agence ComCorp | Caroline Pierron | cpierron@comcorp.fr | 06 33 62 23 31